

FOIRE AUX QUESTIONS

LE CAMPING BEAUSEJOUR

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Camping Beauséjour est une entreprise familiale. Il fût créé au début des années 60 par Joseph Le Floch, agriculteur de métier. Le camping Beauséjour a été le premier camping privé classé de la Presqu'île de Quiberon, en 1966. Par la suite, c'est son fils, Yves Le Floch, qui a pris la gérance du camping en 1989, en statut indépendant. Et finalement c'est le petit-fils, l'actuel gérant, Guillaume Le Floch qui a repris en 2013, sous forme de SAS. Notre camping est classé 2 étoiles depuis son ouverture. C'est un choix volontaire de ne pas nous surclasser, ne souhaitant pas augmenter en gamme, ni changer notre clientèle. En effet, nous avons de fidèles habitués qui viennent, pour certains, depuis plus de 30 ans !

OU SE SITUE LE CAMPING BEAUSEJOUR ?

Région : Bretagne. Département : Morbihan (56). Commune : Quiberon (56170). Nous nous trouvons côté baie sur la Presqu'île de Quiberon, dans le village de Saint Julien, à 2 km du centre-ville de Quiberon, et égale distance du centre-ville de Saint Pierre-Quiberon.

QUAND EST OUVERT LE CAMPING BEAUSEJOUR ?

Pour la saison 2024, le Camping Beauséjour est ouvert au public du samedi 6 avril à 8h au samedi 28 septembre à 12h.

COMMENT ME RENDRE AU CAMPING BEAUSEJOUR ?

- **Toute l'année :**

En voiture/ vélo/ camping-car :

Camping Morbihan Quiberon ~ Δ BEAUSEJOUR ** (campingbeausejour.com)

En bus : Se déplacer en car en Morbihan | BreizhGo

- **En été uniquement (juillet-août) :**

Depuis Auray, en train le « **Tire-Bouchon** » :

SNCF Connect : Réservez vos billets SNCF, bus et covoiturage (OUI.sncf) (sncf-connect.com)

Dans Quiberon, en navette, le « **Quib'Bus** » :

Transport municipal QUIB'BUS (ville-quiberon.fr)

EST-CE QUE LE CAMPING BEAUSEJOUR A UNE POLITIQUE ECOLOGIQUE ?

Oui, le Camping Beauséjour s'implique avec conviction dans une démarche globale de développement durable. Pour cela, nous avons mis en place plusieurs actions pérennes (voir section RSE du site internet).

COMMENT SE PASSE LA GESTION DES DECHETS DANS LE CAMPING ?

Au camping, la gestion des déchets est très importante. Grâce à des containers, nous pouvons mettre en place le tri sélectif (verre, compost, cartons et plastiques, OM).

Dans chaque locatif, un sac jaune est mis à disposition. Vous pouvez en demander des supplémentaires au Bureau d'Accueil.

Dans le Bureau d'Accueil, vous trouverez des bacs de récupération pour les piles et batteries usagées.

INFORMATIONS PRATIQUES

QUELS SONT LES HORAIRES DU BUREAU D'ACCUEIL ?

Pendant toute la période d'ouverture, le Bureau d'Accueil est ouvert tous les jours, 7 jours sur 7, de 8h à 12h30 (pause méridienne) et de 14h à 19h30.

En période de fermeture au public du camping, le Bureau d'Accueil est fermé également, nous travaillons sur le terrain.

QUELS SONT LES HORAIRES D'ACCES AU TERRAIN DE CAMPING ?

FOIRE AUX QUESTIONS

Vous pouvez accéder aux emplacements de camping et circuler (avec précaution, attention aux enfants !) de **7h à 22h30**. En dehors de ces heures, les barrières automatiques ne s'ouvrent plus.

Vous pouvez prendre un badge d'accès (contre caution : 20€ en chèque ou espèces) au Bureau d'Accueil, aux horaires d'ouverture de ce dernier.

QUI CONTACTER EN CAS D'URGENCE ?

Le Bureau d'Accueil : 02.97.30.44.93. En période d'ouverture du camping mais en dehors des horaires d'ouverture du Bureau d'Accueil, le transfert téléphonique est fait sur un téléphone portable, donc nous restons joignables pour les urgences.

Les numéros d'urgences type médecins, police, pompiers, etc... sont affichés à l'entrée du camping.

LE CAMPING EST-IL SECURISE ?

Oui. Il y a des barrières automatiques à l'entrée, qui sont fermées entre 22h30 et 7h le lendemain. L'intégralité du camping est fermée par des palissades (il n'y a donc qu'une seule issue possible).

Il y a également des caméras de surveillance au Bureau d'Accueil et dans les blocs sanitaires principaux.

Par ailleurs, le gérant est sur place en juillet et août, assurant ainsi une permanence physique 24H/24 et 7J/7, en cas de problème. Nous sommes joignables par téléphone durant toute la période d'ouverture.

QUELS SONT LES DISPOSITIFS SUR LE CAMPING BEAUSEJOUR POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ?

Il y a une place de parking dédiée sur le parking de nuit (proche de l'entrée).

Il y a un emplacement de camping dédié également, juste en face du grand bloc sanitaire, qui comporte lui-même une douche/WC avec accès handicapé.

Il y a 2 locatifs équipés de rampe d'accès à la terrasse.

Nous ne sommes pas encore équipés d'un mobil-home PMR à proprement parlé, mais le parc de locatifs va être renouvelé en 2025 (pour la moitié d'entre eux) et un mobil-home PMR sera installé à ce moment-là.

La Responsable d'Accueil a suivi une initiation à la LSF, lui permettant d'acquérir plusieurs signes de base.

LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS SONT-ILS AUTORISÉS ?

Non. Pour des raisons de sécurité (évacuation possible du terrain de camping en cas d'alerte météo, etc...) ou de santé (hospitalisation éventuelle pendant le séjour...), les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas admis, même avec une autorisation écrite de ceux-ci.

Nous acceptons un groupe de mineurs uniquement si un des parents reste présent tout au long du séjour sur le Camping Beauséjour.

QUELLE EST LA REGLEMENTATION ROUTIERE AU SEIN DU CAMPING ?

Sur l'intégralité du terrain, la vitesse des véhicules est strictement limitée à 10 km/h. La circulation est interdite entre 22h30 et 7h00. Pendant cette période, les véhicules devront être garés à l'extérieur, ou sur le parking de nuit prévu à cet effet.

Ne peuvent circuler dans le camping que les véhicules qui appartiennent aux personnes y séjournant. Sauf recommandation particulière du représentant du camping, les véhicules doivent impérativement stationner sur l'emplacement alloué et ne doivent en aucun cas gêner la circulation, ou l'installation des autres campeurs.

EST-CE POSSIBLE POUR MES ENFANTS DE FAIRE DU VÉLO DANS LE CAMPING ?

Oui. Attention néanmoins à la circulation des véhicules (limitée à 10 km/h).

A-TON LE DROIT DE FAIRE DU BRUIT ?

Le silence est de mise de 22h30 à 7h00. La journée, nous vous demandons d'éviter tout bruit qui pourrait gêner vos voisins. Les appareils sonores (TV, musique) doivent être réglés en conséquence et l'ouverture/fermeture des portières des voitures doivent être aussi discrètes que possible.

FOIRE AUX QUESTIONS

A-T-ON LE DROIT DE FUMER DANS LE CAMPING BEAUSEJOUR ?

Vous pouvez fumer en extérieur dans les allées du camping ou dans les chemins d'accès aux locatifs. Il est strictement interdit de fumer/vapoter à l'intérieur des mobil-homes, des blocs sanitaires, dans la laverie et au Bureau d'Accueil. Des cendriers et des poubelles sont mis à disposition partout sur le terrain, vous êtes priés d'y jeter vos mégots.

COMMENT PROCEDER SI J'AI OUBLIE UN EFFET PERSONNEL LORS DE MON DEPART ?

Contactez le Bureau d'Accueil du camping dès que vous vous en apercevez.

QUEL TYPE DE CHIEN EST AUTORISE ?

Toutes les catégories de chiens sont acceptées, en emplacement comme en locatif.

PUIS-JE EMMENER MON ANIMAL EMPLACEMENT OU EN MOBIL-HOME ?

Oui les chiens et chats sont bienvenus au Camping Beauséjour, tenus en laisse et à jour de leurs vaccins. Ils sont facturés 2,70€/jour en emplacement – en locatif : 35€/semaine ou 6€/nuît en tarif nuitée. Vous ne pouvez pas laisser seul votre animal dans le locatif ou sur votre emplacement sur un long laps de temps (nuisance sonore potentielle auprès des voisins).

Une « cani-douche » est disponible pour rincer votre animal après la baignade, derrière le petit bloc sanitaire à l'entrée du terrain. Des sacs à crottes sont également disponibles au Bureau d'Accueil.

LES VISITEURS SONT-ILS AUTORISES ?

Les visiteurs sont autorisés au tarif de 2,50€/jour/personne, et doivent obligatoirement se présenter au Bureau d'Accueil.

COMMENT FAIRE UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez passer au Bureau d'Accueil pour tout problème, aux horaires d'ouverture.

RESERVATIONS

COMMENT RESERVER AU CAMPING BEAUSEJOUR ?

Plusieurs façons de s'y prendre :

- 1) Par e-mail : info@campingbeausejour.com
- 2) Via notre formulaire de contact : Contact camping Quiberon ~ Δ BEAUSEJOUR **
(campingbeausejour.com)
- 3) Via notre application de réservation en ligne : Accueil | Camping Beauséjour (secureholiday.net)
- 4) Par courrier : Camping Beauséjour, Boulevard du Parco, 56170 QUIBERON
- 5) Par téléphone : 02.97.30.44.93 **SAUF entre janvier et avril**

Pendant la période de fermeture au public, merci de privilégier au maximum les solutions 1 à 4 (donc par écrit) car nous sommes difficilement joignables par téléphone (nous sommes sur le terrain).

COMMENT SONT ATTRIBUES LES HEBERGEMENTS ?

Ils sont attribués sans distinction, dans l'ordre d'enregistrement des réservations, et selon nos disponibilités. Néanmoins, nous nous efforçons de tenir compte de vos préférences et faisons au mieux pour vous satisfaire, toutefois sans aucune garantie.

COMMENT PEUT-ON SAVOIR S'IL Y A DES DISPONIBILITES ?

Vous pouvez consulter notre application de réservations en ligne ou nous poser la question directement.

QUELLE EST LA PROCEDURE DE RESERVATION EN LIGNE ?

FOIRE AUX QUESTIONS

Quand vous êtes sur notre site internet, sur la page d'accueil, en haut à droite, il y a un onglet « je réserve ». En cliquant dessus, vous êtes redirigés automatiquement sur notre passerelle de réservations « Secure Holiday ». Ensuite vous choisissez si vous voulez venir en emplacement ou en mobil-home. Vous cliquez sur « commencer ». Vous rentrez vos dates d'arrivée et de départ. Vous cliquez sur « suivant ». Vous notez le nombre de personnes : adultes, enfants et âge des enfants. Vous cliquez sur « rechercher ». L'application vous donne les différentes disponibilités et les tarifs. Vous cliquez sur « réserver ». Vous remplissez toutes les informations obligatoires, vous ajoutez les suppléments si nécessaires, puis appuyez sur le bouton « finaliser ». Ensuite vous vérifiez les renseignements relatifs à votre réservation puis appuyez sur « continuer » si tout est ok ; vous acceptez les conditions générales de ventes, vous choisissez le mode de paiement de votre acompte, et vous appuyez sur « valider ».

Vous recevez par e-mail une notification comme quoi votre demande est prise en compte (statut « commande en cours de validation »). Et si vous choisissez de régler l'acompte par CB, vous recevez un 2^{ème} e-mail vous informant que votre carte va bientôt être débitée (mais ce n'est pas encore le cas).

Attention, à ce stade, votre réservation n'est pas encore effective (c'est comme si vous aviez posé une option). Elle le devient à partir du moment où nous validons en interne manuellement votre demande. Vous recevrez à ce moment-là un e-mail vous informant que la réservation est acceptée par nos services, elle devient donc définitive (statut « confirmation de réservation »). Si vous avez choisi la CB comme mode de règlement de l'acompte, le paiement se déclenche automatiquement. Si c'est par chèque ou chèques vacances ANCV, vous recevrez plus tard l'e-mail final une fois le règlement comptabilisé dans notre logiciel interne de réservations. Toutefois, si jamais après avoir posé votre option, il ne nous était pas possible d'y répondre favorablement, dans ce cas, vous auriez un e-mail non pas de validation mais de refus de notre part.

J'AI FAIT UNE RESERVATION PAR E-MAIL ET JE N'AI PAS EU DE REPONSE ?

Nous répondons au maximum sous 48 heures en période de fermeture et dans la journée en période d'ouverture. Il se peut que l'e-mail de confirmation de réservation soit arrivé dans vos courriers indésirables (spams).

DOIS-JE OBLIGATOIREMENT RESERVER ?

Pour les emplacements il n'est pas nécessaire de réserver, mais durant la période du 14 juillet au 15 août, c'est fortement recommandé pour vous assurer une place. Hors période de vacances scolaires, il n'est pas nécessaire de réserver.

Concernant les locatifs, il est impératif de réserver avant votre arrivée.

Y A-T-IL UNE ASSURANCE ANNULATION POUR MON SEJOUR ?

Non, nous ne disposons pas de ce service.

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ANNULATION ?

Comme stipulé dans nos conditions de location, si vous annulez votre séjour plus de 30 jours avant votre date d'arrivée, nous vous remboursons votre acompte, déduction faite de la somme de 20 euros, correspondant aux frais de réservation. Si vous annulez moins de 30 jours avant la date d'arrivée, nous conservons l'acompte versé.

EST-IL POSSIBLE D'AVOIR UN PLAN DU CAMPING ?

Non. Notre plan est visible uniquement à l'entrée du camping et au Bureau d'Accueil. Il n'est volontairement pas sur notre site internet tout simplement parce qu'un plan en 2D ne rend pas compte de la réalité du terrain. Vous ne pouvez pas savoir en regardant une carte si l'emplacement est plat, s'il va vous convenir ou s'il est proche d'une boîte électrique.

SERVICES / EQUIPEMENTS

QUELS SONT LES SERVICES DISPONIBLES AU CAMPING BEAUSEJOUR ?

FOIRE AUX QUESTIONS

Vous avez à disposition :

- club enfants (6-10 ans) le matin (en juillet-août)
- prêt de livres pour tous au Bibli-Home (en juillet-août)
- aire de jeux pour les enfants de 6 mois à 12 ans
- terrain multisports (avec prêt de ballons divers)
- salle de ping-pong couverte (avec prêt de raquettes/balles)
- aire de fitness extérieure pour les adultes
- accès Wifi (payant, disponible sur tout le site)
- laverie (jetons à acheter au Bureau d'Accueil)
- aire de service pour les camping-cars

QUELS SONT LES SERVICES A PROXIMITE DU CAMPING BEAUSEJOUR ?

- épicerie avec dépôt de pain à 10 mètres
- bar et brasserie à 20 mètres
- navettes vers le centre-ville (en juillet-août) à 100 mètres
- marchés estivaux dans les communes alentours

EST-CE QU'IL Y A UNE PISCINE AU CAMPING BEAUSEJOUR ?

Non. Il y a la mer en face du camping. Vous avez un accès direct à la plage de Saint Julien juste à 50 mètres du Bureau d'Accueil, vous n'avez que la rue à traverser.

Si la piscine vous manque, il y a le Centre Aquatique Neptilude au centre-ville de Quiberon.

EST-CE QUE VOUS LOUEZ-VOUS DES VELOS ?

Non, mais il y a plusieurs loueurs de vélos sur la presqu'île. Certains font la livraison des vélos sur le camping, sur demande.

Y A-T-IL UN DEPOT DE PAIN AU CAMPING BEAUSEJOUR ?

Non. Le Proxi juste à côté du camping, à 10 mètres, vend déjà du pain. Ils sont ouverts d'avril à septembre, dès 8h le matin. Ils ont aussi des viennoiseries et des produits locaux.

Y A-T-IL UNE LAVERIE SUR PLACE ?

Oui. La laverie se trouve derrière le Bureau d'Accueil. Vous devez acheter des jetons au Bureau d'Accueil, aux horaires d'ouverture. Nous avons 3 lave-linges et 1 sèche-linge. Vous devez vous munir de votre propre lessive.

Y A-T-IL UN ACCES WI-FI AU CAMPING BEAUSEJOUR ?

Oui. Des tickets sont en vente au Bureau d'Accueil, aux horaires d'ouverture. Tous les mobil-homes et quasiment tous les emplacements peuvent y avoir accès, il y a plusieurs antennes-relais sur le terrain.

COMMENT LES SANITAIRES DU CAMPING SONT-ILS ÉQUIPÉS ?

Le camping dispose de 2 blocs sanitaires principaux (entrée et centre du terrain), tous 2 équipés de bacs à vaisselle, de WC, de lavabos et de cabines de douches individuelles.

Sur le reste du terrain, il y a 5 autres petits blocs sanitaires, pourvus de WC et lavabos uniquement.

Le grand bloc comporte une douche/WC avec accès handicapé et une douche à destination des bébés. Vous y trouverez également un bac pour vider les WC chimiques.

A l'extérieur de ce bloc, vous pouvez disposer aussi d'un bac à poissons et à crustacés.

LE PAPIER TOILETTE EST-IL FOURNI DANS LES SANITAIRES ?

Oui.

Un rouleau est également mis à disposition dans les locatifs (1 par séjour).

FOIRE AUX QUESTIONS

Y A-T-IL UNE BORNE ÉLECTRIQUE DISPONIBLE SUR MON EMPLACEMENT ? QUEL MATÉRIEL DOIS-JE PRÉVOIR ?

Selon les zones, il y a une borne électrique pour 4 ou pour 6 emplacements.

Vous devez prévoir une rallonge d'au moins 25 mètres (type enrouleur) et une multiprise.

Selon les boîtes électriques, le branchement peut être de type classique (prise comme à la maison), soit de type prise européenne (embout bleu).

AVEZ-VOUS UNE BOUTIQUE AU BUREAU D'ACCUEIL ?

Non. Le Bureau d'Accueil n'a pas de boutique pour l'achat de souvenirs ou de cartes postales. Nous vendons uniquement les jetons pour la laverie et les tickets pour le Wi-Fi.

Vous trouverez tout le nécessaire au Proxi à la sortie du camping, ou au centre-ville à 2km.

QUELLES SONT LES ANIMATIONS POUR LES ADULTES ?

En juillet/août : les adultes ont accès au Bibli-Home (plusieurs créneaux par semaine).

Le mercredi après-midi, nous vous proposons un concours de pétanque en équipes tournantes.

QUELLES SONT LES ANIMATIONS POUR LES ENFANTS ?

En juillet/août : les enfants ont accès au Bibli-Home (plusieurs créneaux par semaine).

Tous les matins, du lundi au vendredi, les 6-10 ans peuvent participer au Club Enfants. C'est gratuit, sur inscription au Bureau d'Accueil.

FAITES-VOUS DU « GARAGE MORT » ?

Non, nous ne proposons pas cette prestation. Nous ne faisons pas de gardiennage de caravane ni bagagerie non plus.

AVEZ-VOUS DES BORNES DE RECHARGE POUR VOITURES ELECTRIQUES ?

A ce jour, nous ne disposons pas de borne de recharge.

Y A-T-IL UNE AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS ?

Oui, nous avons plusieurs modules de jeux, couvrant ainsi une large tranche d'âge (6 mois-12 ans). Par ailleurs, nous sommes équipés d'un terrain multisports, permettant aux enfants mais aussi aux adolescents de pratiquer différents jeux de ballons (prêt de ballons possible au Bureau d'Accueil).

PRETEZ-VOUS DU MATERIEL : FER A REPASSER, SECHE-CHEVEUX ET ASPIRATEUR ?

Oui nous pouvons prêter un aspirateur ou un fer à repasser (il y a une table à repasser à disposition dans la laverie). Vous pouvez passer demander au Bureau d'Accueil, aux horaires d'ouverture.

En revanche, nous n'avons pas de sèche-cheveux à disposition. Vous devez penser à ramener le vôtre si nécessaire.

ACTIVITES / TOURISME

OU SE SITUE L'OFFICE DE TOURISME ?

L'Office de Tourisme de Quiberon se trouve au centre-ville, rue de Verdun, en face de l'Hôtel de Ville de la commune.

QUELLES SONT LES ACTIVITES/SORTIES A FAIRE SUR LA PRESQU'ILE ?

Il y a de nombreuses visites à faire sur Quiberon et Saint Pierre Quiberon, de toutes sortes : sportives, balades, culturelles, ludiques, gastronomiques etc... Vous pouvez retrouver des conseils sorties et flyers des différents prestataires au Bureau d'Accueil.

Y A-T-IL DES RANDONNEES A FAIRE AUTOUR DU CAMPING BEAUSEJOUR ?

FOIRE AUX QUESTIONS

Oui. Le sentier GR34 passe devant le camping. Par ailleurs, vous avez de nombreux itinéraires à suivre dans toutes la presqu'île. Vous trouverez des cartes disponibles au Bureau d'Accueil. Nous pouvons également vous conseiller des promenades et visites à faire.

OU SE SITUENT LES PISTES CYCLABLES ?

La commune de Quiberon n'est pas encore équipée de pistes cyclables à proprement parlé. Il existe de nombreuses « routes partagées » qui sont là pour faciliter la circulation des cyclistes dans le trafic urbain. Il y a des « Voies Vertes » tout le long de la Côte Sauvage, à 4 km du Camping Beausejour.

PUIS-JE PECHER A PROXIMITE DU CAMPING BEAUSEJOUR ?

Oui. Sur la plage en face du camping, vous pouvez faire de la pêche à pied. A Port-Haliguen, vous pouvez faire de la pêche à la ligne. Vous trouverez les horaires des marées au Bureau d'Accueil, ainsi que des préconisations en matière de réglementation (tailles des coquillages ou des poissons à respecter, etc.)

Y-A-T-IL DES GRANDES SURFACES A PROXIMITE ?

Oui au centre-ville de Quiberon il y a des supermarchés : Lidl, Super U et Casino, à 2 km du camping.

OU SE TROUVE LE DISTRIBUTEUR DE BILLETS LE PLUS PROCHE ?

Au centre-ville de Quiberon, à 2 km.

OU SE TROUVE LE CENTRE MEDICAL LE PLUS PROCHE ?

La Maison Médicale est située au centre-ville de Quiberon, à 2 km.

ORGANISEZ-VOUS LES TRAVERSEES EN BATEAU POUR BELLE-ILE/ HOUAT/ HOËDIC ?

Non. Vous devez réserver vos billets par vous-mêmes : en ligne, ou en direct, via l'Office de Tourisme ou au guichet de la gare maritime, à Port Maria. Une navette peut vous déposer à Port Maria, l'arrêt de bus du Sémaphore se trouve à 10 minutes de marche du camping.

TARIFS / REGLEMENTS

LE CAMPING BEAUSEJOUR ACCEPTE-T-IL LES CHEQUES-VACANCES ANCV ?

Oui les chèques-vacances ANCV sont acceptés, aussi bien en acompte qu'en règlement de solde. Il faut que le talon soit joint et que les nom et adresse du titulaire (c'est-à-dire vous) soient dûment remplis. L'envoi postal en « lettre suivie » a minima, ou en « RAR » est recommandé.

LE CAMPING BEAUSEJOUR ACCEPTE-T-IL LES BONS VACAF ?

Non. Nous ne sommes pas affiliés au dispositif d'aides aux vacances prodigué par la CAF. Les bons VACAF ne sont donc pas admis.

QUELS SONT LES MODES DE PAIEMENT ACCEPTEES AU CAMPING BEAUSEJOUR ?

Les modes de paiement acceptés sont les suivants : espèces, chèques, CB, VISA, Maestro, Mastercard, chèques-vacances ANCV et virement bancaire (pour l'acompte uniquement).

Les modes de paiement non acceptés sont : les bons VACAF, les paiements sans contact (ni par CB ni via un téléphone portable), les chèques-vacances dématérialisés.

LE CAMPING BEAUSEJOUR PREND-IL DES CARTES DE FIDELITE ?

Les cartes de fidélité de type « ACSI » « Eurocampings » ou « Suncamp » ne sont pas acceptées. Nous ne faisons pas de forfait pour les camping-caristes, le tarif appliqué est donc le tarif classique.

À QUEL MOMENT DOIT-ON RÉGLER LE SOLDE DU SÉJOUR ?

En locatif : le solde de votre séjour est à régler 30 jours avant la date de votre séjour.

FOIRE AUX QUESTIONS

En emplacement : vous réglez votre facture la veille de votre départ.

EXISTE-T-IL DES TARIFS DEGRESSIFS ?

Non. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur, affichés à l'entrée du camping et visibles sur notre site internet.

EST-IL POSSIBLE DE PAYER EN PLUSIEURS FOIS ?

Vous pouvez payer au moins en 2 fois : un acompte de 25% du séjour est demandé à la réservation puis le solde 1 mois avant la date d'arrivée. Celui-ci peut être fait en plusieurs règlements, après accord préalable du gérant.

QUAND RECUPERER MA CAUTION EN LOCATIF ?

Votre caution vous est rendue après l'état des lieux de sortie si tout est conforme, accompagnée de votre facture soldée.

COMMENT PUIS-JE OBTENIR UNE FACTURE DE MON SEJOUR ?

Il suffit de nous la demander.

EMPLACEMENTS

COMBIEN Y A-T-IL D'EMPLACEMENTS ?

Nous avons 165 emplacements nus « Grand Confort », répartis sur un terrain de 2,5 hectares.

COMMENT AVOIR UN EMBLACEMENT AU CAMPING BEAUSEJOUR ?

Pour vous établir un contrat pour la location d'un emplacement, vous devez nous fournir les renseignements suivants : nom, prénom, adresse postale, téléphone, e-mail, dates d'arrivée et de départ, nombre de personnes en précisant s'il s'agit d'adultes ou d'enfants (avec l'âge des enfants), si vous avez un chien avec vous et si vous avez besoin d'un branchement électrique ainsi que la puissance nécessaire. Merci de nous indiquer si vous venez en tente, caravane ou camping-car.

EN EMBLACEMENT, QUELLE PUISSANCE ELECTRIQUE CHOISIR ?

Cela dépend des équipements que vous souhaitez connecter.

Un branchement 3 ampères peut aller jusqu'à 720 watts, 6 ampères jusqu'à 1600 watts et 10 ampères 2500 watts.

Exemples :

- 3A : téléphone portable, lampe, frigo, TV.
- 6 A : chargeur de vélo électrique, appareil respiratoire pour l'apnée du sommeil, grille-pain, chauffe-biberon, cafetière classique.
- 10 A : plancha, barbecue électrique, sèche-cheveux, bouilloire, climatisation, plaques de cuisson, cafetière type Senséo ou Dolce Gusto.

PUIS-JE RESERVER UN EMBLACEMENT SPECIFIQUE ?

Oui vous pouvez demander un emplacement en particulier, sous réserve qu'il ne soit pas déjà réservé.

Si vous n'êtes jamais dans notre camping mais que vous avez des souhaits, il faudra nous l'indiquer. Exemple : vue mer, proche des sanitaires, loin de l'aire de jeux, coin calme, emplacement plutôt à l'ombre, etc.

COMBIEN DE PERSONNES PEUVENT ALLER SUR UN EMBLACEMENT ?

La capacité d'accueil d'un emplacement est de 6 personnes maximum (enfants et bébé compris).

PUIS-JE GARER MA VOITURE SUR MON EMBLACEMENT ?

FOIRE AUX QUESTIONS

Oui, vous pouvez accéder sur votre emplacement avec votre véhicule, ce dernier est d'ailleurs compris dans le prix de l'emplacement.

Si vous avez un 2^{ème} véhicule, celui-ci est facturé 2,50€/jour, que ce soit sur l'emplacement ou le parking de nuit (car cela reste dans l'enceinte du terrain de camping).

Y A-T-IL UN ACCES A L'EAU SUR L'EMPLACEMENT ?

Oui il y a des points d'eau un peu partout sur le terrain, de sorte que vous en avez toujours un proche de votre emplacement. Cette eau est potable donc propre à la consommation.

PUIS-JE FAIRE UN BARBECUE SUR LE TERRAIN ?

Oui les barbecues sont tolérés sur le terrain, sous conditions. Ne mettez pas le barbecue proche d'une haie, essayez de ne pas enfumer les voisins, gardez un seau d'eau/sable à portée de main. S'il y a des « alertes sécheresse », nous nous gardons le droit d'interdire les barbecues, pour éviter tout risque d'incendie.

JE VIENS EN CAMPING-CAR, Y A-T-IL UNE ZONE DEDIEE POUR MOI ?

Non, tous les campeurs sont les bienvenus partout sur le terrain. Que vous soyez en camping-car, caravane, tente classique, tente de toit sur une voiture, voire même en hamac à dormir à la belle étoile, tous nos emplacements sont potentiellement accessibles par tous.

PUIS-JE RESERVER UN EMBLACEMENT POUR 2 NUITS ?

Non. Nous établissons un contrat de réservation pour un minimum de 5 nuits. En-deçà, vous pouvez passer directement au Bureau d'Accueil, aux horaires d'ouverture, pour prendre un emplacement. Nous ferons un dossier sur place et vous attribuerons un emplacement libre. En basse et moyenne saisons, vous pouvez même choisir votre place dans les zones qui sont déjà ouvertes.

LES EMBLACEMENTS EN BORD DE MER SONT-ILS PLUS CHERS ?

Non. Les emplacements avec vue mer sont au même tarif que les emplacements des autres zones.

QUELS SONT LES JOURS ET HORAIRES D'ARRIVEE ET DE DEPART EN EMBLACEMENT ?

Les arrivées et départs se font tous les jours en camping. Vous pouvez donc choisir le jour qui vous convient. Les tarifs sont calculés de midi à midi le lendemain.

COMMENT EST CALCULE MA FACTURE EN EMBLACEMENT ?

Le calcul se fait de manière journalière.

Le prix de base est l'emplacement avec la voiture comprise, ce prix varie en fonction de si l'on est en basse, moyenne ou haute saison (voir grille tarifaire).

Ensuite viennent les suppléments, à savoir : les personnes, les animaux, le branchement électrique, présence d'un 2nd véhicule, visiteur éventuel, etc.

Seuls les bébés et enfants de moins de 3 ans sont gratuits.

Il faut également tenir compte de la taxe de séjour pour les campeurs adultes (+18 ans) : 0,20€/jour/personne.

Y A-T-IL POSSIBILITE DE LOUER UN FRIGO EN EMBLACEMENT ?

Oui, sous réserve de disponibilité du matériel. Facturé 30€/semaine ou 5€/jour. Il vous faudra donc prendre un branchement électrique 3 ampères minimum.

Y A-T-IL DES FRAIS DE DOSSIER ?

En camping : non.

QUE FAIRE EN CAS D'ARRIVEE TARDIVE EN EMBLACEMENT ?

FOIRE AUX QUESTIONS

Vous devez absolument nous prévenir par téléphone AVANT la fermeture du Bureau d'Accueil (19h30). Aucune arrivée ne pourra se faire après 22h30 (fermeture de la barrière gérée par une horloge automatique). Nous vous indiquerons la procédure à suivre pour accéder à votre emplacement.

A QUOI CORRESPOND UNE TAXE DE SEJOUR ?

Les communes à vocation touristique peuvent vous demander une taxe lors de vos vacances sur leur territoire. La taxe de séjour est due par personne et par nuit. Son montant est fixé par le conseil municipal et varie selon le type et le classement de l'hébergement.

Cette taxe permet aux collectivités locales de développer les attraits touristiques sur leurs communes.

Au Camping Beauséjour, la taxe de séjour est de 0.20€/jour/adulte. Il n'y a pas de taxe de séjour pour les moins de 18 ans.

QUELLE EST LA TAILLE D'UN EMPLACEMENT ?

Ce sont des emplacements de catégorie dite « Grand Confort ». C'est-à-dire que chaque emplacement fait entre 90 et 100 mètres carrés.

LES BÉBÉS SONT-ILS COMPTABILISÉS DANS LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DE L'HÉBERGEMENT ?

Oui, les bébés sont comptabilisés dans la capacité d'accueil de l'hébergement, le nombre de personnes maximum sur les emplacements ne doit pas être dépassé.

EST-IL POSSIBLE DE VENIR AVEC UNE REMORQUE ?

Oui.

Y-A-T-IL UNE POSSIBILITE DE VIDANGER LES TOILETTES SUR L'EMPLACEMENT ?

Non. La vidange des WC chimiques se fait soit sur l'aire de service de camping-cars, soit dans le grand bloc sanitaire, dans l'équipement dédié à cet effet.

LES EMPLACEMENTS SONT-ILS OMBRAGES ?

Certains emplacements sont à l'ombre et d'autres non, selon la zone choisie/attribuée.

MOBIL-HOMES

COMBIEN Y A-T-IL DE LOCATIFS ?

Nous avons un parc de 15 mobil-homes 2-4 personnes. Ils sont disposés « en village », de sorte qu'il y ait le moins de vis-à-vis possible.

PUIS-JE RESERVER A LA NUITEE EN LOCATIF ?

Oui, sous conditions et sous réserve de disponibilité. La location à la nuitée se fait à partir de 2 nuits, uniquement en basse saison. Tarifs : 60€/nuit pour 1/2 personnes ou 70€/nuit pour 3/4 personnes. A cela s'ajoutent 20€ de frais de dossier.

QUELS SONT LES JOURS ET HORAIRES D'ARRIVEE ET DE DEPART EN MOBIL-HOME ?

Les arrivées se font à parti de 16h le samedi. Les départs s'organisent le samedi matin, de 8h à 10h maximum. Il faut prendre RDV au Bureau d'Accueil dès votre arrivée pour faire un état des lieux de sortie au moment du départ.

Y A-T-IL POSSIBILITE DE LOUER UN KIT BEBE EN LOCATIF ?

Oui, sous réserve de disponibilité du matériel. Facturé 30€/semaine ou 5€/jour. Le kit est composé d'un lit parapluie, d'une baignoire bébé, d'une chaise haute et d'un tapis à langer.

FOIRE AUX QUESTIONS

Y A-T-IL DES FRAIS DE DOSSIER ?

En locatif : oui : 20€, quelle que soit la durée de votre séjour et le nombre de participants.

ARRIVEE DIFFEREE ? DEPART ANTICIPE ?

Aucun remboursement ne sera effectué dans ces deux cas.

Nous vous invitons à nous signaler une arrivée tardive/différée afin de ne pas nous inquiéter inutilement.

Dans le cas d'un départ anticipé, nous vous invitons à nous signaler l'heure de votre départ afin que nous puissions nous organiser en interne pour l'état des lieux avec vous.

COMMENT RESERVER UN LOCATIF AU CAMPING BEAUSEJOUR ?

Pour vous établir un contrat pour la location d'un locatif, vous devez nous fournir les renseignements suivants : nom, prénom, adresse postale, téléphone, e-mail, dates d'arrivée et de départ, nombre de personnes en précisant s'il s'agit d'adultes ou d'enfants (avec l'âge des enfants) et si vous avez un chien avec vous.

PUIS-JE CHOISIR MON MOBIL-HOME ?

Oui vous pouvez demander un locatif en particulier, sous réserve qu'il ne soit pas déjà réservé.

PUIS-JE GARER MA VOITURE A COTE DE MON LOCATIF ?

Oui, il y a la place pour garer votre véhicule à côté du mobil-home.

PEUT-ON INSTALLER UN LIT PARAPLUIE DANS LE LOCATIF ?

Oui. Il y a la place de mettre un lit parapluie dans la chambre « parentale » (là où il y a le lit 2 places).

COMBIEN DE PERSONNES PEUVENT ALLER DANS UN MOBIL-HOME ?

Nos locatifs sont conçus idéalement pour 4 personnes, mais 1 ou 2 personnes supplémentaires peuvent dormir sur la banquette du canapé. Ils sont alors facturés au prix du tarif campeur (4,80€/jour/personne). Les oreillers et couettes ne sont cependant pas fournis pour les locataires supplémentaires.

QUEL EST LE PRIX DE LA CAUTION EN LOCATIF ?

Une caution de 290€ vous est demandée avant votre entrée dans le locatif (en chèque ou en espèces). 200€ assurent le matériel et 90€ couvrent la partie du ménage, que vous devez faire avant votre départ. La caution ménage est conservée si le mobil-home n'est pas rendu dans un état de propreté satisfaisant.

QUE FAIRE EN CAS D'ARRIVEE TARDIVE EN LOCATIF ?

Vous devez absolument nous prévenir par téléphone AVANT la fermeture du Bureau d'Accueil (19h30). Nous vous indiquerons la procédure à suivre pour accéder au mobil-home.

QUE DOIS-JE APPORTER DANS LE LOCATIF ?

Vous devez prendre vos draps, serviettes de toilette, produits d'entretien, torchons à vaisselle et essuie-main. Nous fournissons un tapis de sortie de douche et une serpillère pour le ménage, ainsi que le matériel de ménage.

PEUT-ON AJOUTER UNE TENTE A COTE D'UN MOBIL-HOME ?

Oui une petite tente peut être installée à côté du locatif, après accord préalable du gérant. Les campeurs supplémentaires sont alors facturés au tarif campeur de 4,80€/jour/personne.

LES LOCATIFS SONT-ILS EQUIPES DE LA CLIMATISATION ?

Non, aucun mobil-home n'est climatisé ; c'est un choix fait par souci écologique.

UN SERVICE DE NETTOYAGE EST-IL PROPOSE DANS LES LOCATIFS ?

Oui. Vous pouvez demander à prendre le « forfait ménage », facturé 90€. Il faut le demander dès votre arrivée dans le mobil-home.

FOIRE AUX QUESTIONS

A QUOI CORRESPOND UNE TAXE DE SEJOUR ?

Les communes à vocation touristique peuvent vous demander une taxe lors de vos vacances sur leur territoire. La taxe de séjour est due par personne et par nuit. Son montant est fixé par le conseil municipal et varie selon le type et le classement de l'hébergement.

Cette taxe permet aux collectivités locales de développer les attraits touristiques sur leurs communes.

Au Camping Beauséjour, la taxe de séjour est de 0.20€/jour/adulte. Il n'y a pas de taxe de séjour pour les moins de 18 ans. Dans les mobil-homes, la taxe de séjour est incluse dans le tarif.

Y A-T-IL LA TELEVISION DANS LES MOBIL-HOMES ?

Oui, la télévision est un service inclus dans la location.

EST-IL POSSIBLE DE RESERVER 2 MOBIL-HOMES COTE A COTE ?

Oui. Il vous suffit de mettre un commentaire sur la réservation et le camping fera son maximum pour accéder à votre requête.

OÙ PUIS-JE TROUVER L'INVENTAIRE DE MON LOCATIF ?

L'inventaire est accessible en cliquant sur le bouton du même nom situé sur la page « Hébergements/Locations » de notre site internet. Vous le retrouvez aussi dans le livret d'accueil mis à disposition dans le mobil-home.

LES OREILLERS ET COUVERTURES SONT-ILS FOURNIS EN LOCATIF ?

Oui. Il y a 4 oreillers 60x60cm, ainsi que 2 couettes 1 personne (140x200cm) et 1 couette 2 personnes (240x220cm). Tous les oreillers, les couettes et les matelas sont pourvus de protections blanches traitées anti-taches et anti-acariens. Ces protections ne sont pas jetables et doivent rester en place à votre départ. Elles sont nettoyées entre chaque séjour avec des produits adéquats.

LES BÉBÉS SONT-ILS COMPTABILISÉS DANS LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DE L'HÉBERGEMENT ?

Oui, les bébés sont comptabilisés dans la capacité d'accueil de l'hébergement, le nombre de personnes maximum dans les mobile-homes ne doit pas être dépassé.

EST-IL POSSIBLE DE VENIR AVEC UNE REMORQUE ?

Oui.

QUE FAIRE EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT DANS LE LOCATIF ?

Vous pouvez passer au Bureau d'Accueil pour toute panne éventuelle, aux horaires d'ouverture. Idem si vous constatez une avarie dans l'inventaire du matériel.

COMMENT EST AMENAGE LE MOBIL-HOME ?

Tous nos locatifs font 30 m². Ils comportent 2 chambres, une salle d'eau, des WC séparés, une cuisine aménagée, un salon avec une TV, une terrasse en bois découverte de 20m².

LES DRAPS ET SERVIETTES SONT-ILS FOURNIS EN LOCATIF ?

Non. Vous devez ramener vos propres affaires de votre domicile.

PUIS-JE FAIRE UN BARBECUE SUR LE TERRAIN ?

Oui les barbecues sont tolérés sur le terrain, sous conditions. Ne mettez pas le barbecue proche d'une haie, essayez de ne pas enfumer les voisins, gardez un seau d'eau/sable à portée de main. S'il y a des « alertes sécheresse », nous nous gardons le droit d'interdire les barbecues, pour éviter tout risque d'incendie.